

AgrilInvest

**December 31, 2011
AgrilInvest Application Deadline**

December 31, 2011 is the last day to submit your AgrilInvest application for the 2010 program year, if you haven't already done so.

Applications postmarked after September 30 up to and including December 31 will be subject to a 5% per month reduction in the maximum matchable deposit. Applications postmarked after December 31 will not be accepted.

Applications are available on the AgrilInvest website at www.agr.gc.ca/agriinvest or by calling the Administration toll-free at 1-866-367-8506.

AgrilInvest is delivered by Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) in all provinces except Quebec. In Quebec, AgrilInvest is delivered provincially by [La Financière agricole](#).

Agri-investissement

**Le 31 décembre 2011
Date limite pour les demandes
d'Agri-investissement**

Le 31 décembre 2011 est la date limite pour présenter une demande de participation d'Agri-investissement pour l'année de programme 2010 (avec pénalité)*, si vous ne l'avez pas déjà fait.

Les demandes qui sont expédiées après le 30 septembre, mais jusqu'au 31 décembre inclusivement (le cachet de la poste faisant foi), seront assujetties à une réduction du dépôt maximal donnant droit à la contribution de contrepartie de 5 p. 100 par mois. Les demandes expédiées après le 31 décembre (le cachet de la poste faisant foi) ne seront pas acceptées.

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande en visitant le site Web d'Agri-investissement au www.agr.gc.ca/agriinvestissement ou en composant le numéro sans frais de l'Administration, le 1-866-367-8506.

Le programme Agri-investissement est mis en œuvre par le gouvernement fédéral dans toutes les provinces, sauf au Québec. Au Québec, le programme Agri-investissement est mis en œuvre par [La Financière agricole](#).